

INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT EN SECTION MATERNELLE

(2 ans et 6 mois)

RENTRÉE 2021 - 2022

- UNIQUEMENT sur rendez-vous au 071 /33.14.94
- Entrée rue Bayemont n° 1
(bouton du parlophone "secrétariat maternel")
- Vous serez reçu au bureau de Mme Quernec, directrice, situé au rez-de-chaussée local n° 0.7 (couloir de droite en entrant)
- Merci de vous munir de:
 - La carte d'identité de votre enfant ou sa carte isi+.
 - Votre carte d'identité ou votre passeport.
 - Le carnet de l'ONE.
- Les conditions d'inscription :
 - Les parents ou la personne investie de l'autorité parentale peuvent inscrire un enfant dans l'enseignement maternel à tout moment de l'année scolaire pour autant qu'il ait atteint l'âge de 2 ans et 6 mois.

Exception à ces conditions: l'enfant né entre

le 1^{er} et le 31 mars 2019 peut rentrer en section

maternelle dès le 1^{er} septembre 2021